



ETABLISSEMENT PUBLIC D'AMENAGEMENT ET DE GESTION DU BASSIN VERSANT DE L'AULNE - EPAGA (Siren : 200014793)

FICHE SIGNALETIQUE BANATIC

Données générales

Nature juridique	Syndicat mixte ouvert
Syndicat à la carte	non
Commune siège	Châteaulin
Arrondissement	Châteaulin
Département	Finistère
Interdépartemental	oui

Date de création

Date de création	14/03/2008
Date d'effet	14/03/2008

Organe délibérant

Mode de répartition des sièges	Autre cas
Nom du président	Madame Armelle HURUGUEN

Coordonnées du siège

Complément d'adresse du siège	PENMEZ
Numéro et libellé dans la voie	
Distribution spéciale	
Code postal - Ville	29150 CHATEAULIN
Téléphone	
Fax	
Courriel	
Site internet	

Profil financier

Mode de financement	Aucune contribution budgétaire
Bonification de la DGF	non
Dotation de solidarité communautaire (DSC)	non
Taxe d'enlèvement des ordures ménagères (TEOM)	non
Autre taxe	non
Redevance d'enlèvement des ordures ménagères (REOM)	non
Autre redevance	non

Population

Population totale regroupée	16 860
Densité moyenne	75,50

Périmètres

Nombre total de membres : 14

- Dont 8 communes membres :

Dept	Commune (N° SIREN)	Population
29	Châteaulin (212900260)	5 748
29	Châteauneuf-du-Faou (212900278)	3 792
29	Gouézec (212900625)	1 143
29	Lothey (212901425)	435
22	Plévin (212202022)	820
29	Pleyben (212901623)	3 983
29	Port-Launay (212902225)	499
29	Saint-Coulitz (212902431)	440

- Dont 3 groupements membres :

Dept	Groupement (N° SIREN)	Nature juridique
29	SI DE PRODUCTION D'EAU DU STANGER (252902176)	SIVU
29	SI EAUX DU POHER (252900113)	SIVU
29	SYNDICAT MIXTE DE L'AULNE (252901434)	SM ouvert

- Dont 3 organismes publics :

Organismes adhérent au groupement	
DEPARTEMENT DES COTES D'ARMOR (222200016)	
DEPARTEMENT DU FINISTERE (222900011)	
DEPARTEMENT DU MORBIHAN (225600014)	

Compétences

Nombre total de compétences exercées : 1

Compétences exercées par le groupement
Environnement et cadre de vie - Autres actions environnementales <i>Le Syndicat exercera les missions prévues à l'article L.213-12 du Code de l'environnement dans le périmètre du SAGE de l'Aulne, et en particulier la gestion équilibrée de la ressource en eau et la prévention des inondations en : - assurant l'animation du SAGE de l'Aulne en lien permanent avec la Commission Locale de l'Eau (CLE), - assurant la coordination et en garantissant la cohérence des actions réalisées sur le périmètre du SAGE de l'Aulne, - menant, si nécessaire, des études, des actions ou des travaux décidés par le comité syndical, en complément et cohérence des actions menées par les maîtres d'ouvrages locaux, - assistant ses membres pour l'exercice de leurs compétences dans le domaine de l'eau, dans le cadre des priorités et selon les modalités définies par le Comité syndical. L'adhésion des membres au Syndicat ne remet pas en cause leurs compétences propres exercées dans le domaine de l'eau (par exemple, l'assainissement collectif et non collectif, l'alimentation en eau potable, la protection des captages).</i>

Par substitution

Adhésion à des groupements

Pas d'adhésion à un groupement

Sources : DGCL, BANATIC / Insee, RP (population totale légale en vigueur en 2013 - millésimée 2010)